



FSU 67
4 rue de Lausanne
67000 STRASBOURG
03 88 35 17 16



Déclaration liminaire – CHSCTD du 18 février 2021

Monsieur le Directeur académique,

Le bilan hebdomadaire du ministère de l'Éducation nationale montre une augmentation significative du nombre de classes fermées en une semaine (+70%), alors même que les zones les plus peuplées sont en vacances. Le ministère de l'Éducation nationale modifie le 12 février dans sa "foire aux questions" sur la crise sanitaire, une nouvelle fois *les consignes sanitaires de fermetures des classes en cas de contamination*. Le nouveau protocole assimile désormais le variant anglais au cas général du Covid, reprenant la règle de trois cas confirmés pour fermer une classe. Quant aux variants sud-africain et brésilien, ils n'entraîneront plus automatiquement la définition de cas contact pour les personnels. Tout montre que les variants circulent plus rapidement sur le territoire, (en particulier dans les établissements scolaires), et qu'ils sont, de fait, plus dangereux. Cette modification est incompréhensible, elle va à l'encontre de la volonté de contenir la circulation du virus. Par l'application des nouvelles règles, le nombre de fermetures de classes va mécaniquement baisser, confortant ainsi la communication du ministre sur le peu de contaminations en milieu scolaire, au mépris de la santé des personnels, des élèves et des familles. Car où sommes-nous ? Dans le camp des Alliés de 1918 qui prétendait que la grippe ne faisait aucun ravage et la qualifiait d'« espagnole » pour ne pas inquiéter les troupes encore mobilisées ? Non, nous sommes dans la France de 2021, démocratie que l'on dit ouverte, aux dirigeants informés, qui n'hésitent pas, cependant, par pure démagogie, à mettre en danger les enseignants de la République en exigeant d'eux qu'ils ne s'isolent pas et continuent de travailler alors même qu'ils ont été exposés à des variants. Et non seulement qu'ils s'exposent ainsi mais mettent en danger leur entourage familiale, c'est à dire leurs enfants et leurs parents.

Pour protéger l'école et ses personnels, il faut casser les chaînes de contaminations et donc réinstaurer des règles de fermeture de classes et d'écoles protectrices. Il faut également distribuer des masques chirurgicaux à tous les personnels et des masques FFP2 aux personnels vulnérables ou vivant avec une personne vulnérable, fournir gratuitement des masques aux élèves, engager au plus vite la campagne de vaccination au sein de l'éducation nationale et une campagne de tests PCR massifs dans les écoles soumises à criblage pour avoir une vision réelle de la situation épidémique. Il faut permettre la mise en place d'un vrai non brassage et le respect d'une distanciation physique d'au moins deux mètres. Les règles valables dans le monde du travail doivent s'appliquer dans les classes. Les règles valables dans la restauration doivent s'appliquer dans les cantines.

La FSU 67 demande l'application du principe de précaution, en revenant aux règles antérieures, afin de contenir la propagation des variants et éviter l'apparition de nouveaux, dans l'attente des effets positifs de la vaccination. Cette campagne de vaccination doit, comme le ministre s'y était pourtant engagé, donner aux enseignants une priorité absolue, une fois que soignants, personnes en EHPAD, personnes vulnérables et personnes âgées de plus de 75 ans auront eu accès aux vaccins. La vaccination prioritaire des enseignants, quel que soit leur âge, ne peut être entreprise qu'au moyen de vaccins performants qui offrent des garanties réelles contre les variants.

Enfin la FSU, regroupant des personnels divers, entend ici évoquer le cas de trois catégories de personnels : les personnels de la DSDEN et du rectorat, les enseignants qui partagent leur temps d'enseignement entre le supérieur et le second degré et les professeurs d'EPS.

Les personnels de la DSDEN et du rectorat sont trop souvent conduits à travailler plus en présentiel qu'en distanciel. Or, pour nombre de tâches, et avec les moyens techniques mis à leur disposition, ils pourraient, si une véritable volonté était mise en œuvre par leurs responsables, travailler les quatre/cinquièmes de leur temps à distance. De plus, les conditions actuelles de restauration couplées aux conditions météorologiques sont très défavorables et peuvent conduire à un manque de précautions sur leur lieu de travail. La FSU s'étonne donc du faible enthousiasme, pour ne pas dire de l'hostilité, parfois, de certains chefs de service à l'organisation du télétravail.

Certains enseignants du second degré, plus nombreux qu'on le croit, enseignent aussi dans le supérieur, que ce soit à l'université, en IUT ou à l'INSPE. Ils réalisent un travail complexe que la pandémie a rendu plus difficile encore. Ceux-là se sont sentis profondément insultés des propos de la ministre de l'enseignement supérieur, pour laquelle « l'islamo-gauchisme » ferait des ravages à l'université. Ces propos d'une bêtise rare sont indignes d'un ministre de la République. Ils rappellent, de plus, des heures sombres et non républicaines de notre histoire. La FSU les condamne avec la plus grande fermeté et estime qu'ils nécessitent des excuses publiques de celle qui les a tenus.

La FSU demande à ce que l'enseignement de l'EPS soit rétabli dans les espaces couverts, afin non seulement de répondre aux exigences de santé en direction d'une jeunesse privée d'activité physique, mais aussi de mettre fin à l'attitude méprisante en direction des enseignants EPS. Contraints de prendre en charge leurs élèves dans des conditions indignes, dépossédés du sens de leur métier, mis sous pression en gérant des effectifs lourds dans des conditions matérielles précaires, ils subissent un traitement inacceptable. Qui accepterait d'enseigner dehors par des températures négatives pour sillonner les alentours alors qu'hypocritement on loue leur créativité et leurs capacités d'adaptation ? Après un mois de confinement à l'extérieur, les personnels souffrent et pallient les défaillances de l'institution alors même qu'elle les humilie. Mais jusqu'à quand et jusqu'à quel point pourront-ils encore accepter l'insulte qui leur est faite ? La reprise des cours d'EPS en intérieur doit s'envisager dès le retour des vacances avec un protocole sanitaire renforcé et des conditions d'enseignement compatibles avec les aménagements nécessaires. Des mesures de protection comme le port d'un masque adapté à l'activité physique en intérieur, l'aménagement des pratiques ainsi que la généralisation des demi-groupes en EPS permettront de sortir d'une situation dommageable à l'encontre de tous.

La FSU réitère ici son alerte sur l'état d'épuisement des personnels, état qui relève à la fois des contraintes incessantes et changeantes de la crise sanitaire, et de l'arrogance d'un ministre qui par la désinformation et le mensonge, ne fait que manifester son mépris à leur encontre.